

Budget Primitif 2019

Budget Orchestre National et Théâtre du Capitole de Toulouse

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00204**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	1
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	2
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	3
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	4

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	6
B2 - Présentation des AE votées	7
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	23
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	28
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	35
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	44
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : de 5.5% des dépenses réelles invest ET de 1% des dépenses réelles fonct (hors chap 012)-DEL18-1125.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	789 173,00	789 173,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		789 173,00	789 173,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	37 834 811,00	37 834 811,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		37 834 811,00	37 834 811,00

TOTAL DU BUDGET (4)	38 623 984,00	38 623 984,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	38 500,00	0,00	78 857,00	78 857,00	78 857,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 001 500,00	0,00	710 316,00	710 316,00	710 316,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	789 173,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00

TOTAL	1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	789 173,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	500 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 467 681,00	0,00	6 004 587,00	6 004 587,00	6 004 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	28 185 279,00	0,00	30 582 539,00	30 582 539,00	30 582 539,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	518 297,00	0,00	747 685,00	747 685,00	747 685,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		34 171 257,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	37 334 811,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	102 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 273 562,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	37 334 811,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00

TOTAL	34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 834 811,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	86 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 026 500,00	0,00	4 902 363,00	4 902 363,00	4 902 363,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 557 640,00	0,00	3 314 040,00	3 314 040,00	3 314 040,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 003 022,00	0,00	29 608 408,00	29 608 408,00	29 608 408,00
Total des recettes de gestion courante		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 834 811,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	500 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	78 857,00	0,00	78 857,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	710 316,00	0,00	710 316,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		789 173,00	0,00	789 173,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	789 173,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 004 587,00		6 004 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	30 582 539,00		30 582 539,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	747 685,00	0,00	747 685,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	500 000,00	500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		37 334 811,00	500 000,00	37 834 811,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 834 811,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	289 173,00	0,00	289 173,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		500 000,00	500 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		289 173,00	500 000,00	789 173,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	789 173,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 902 363,00		4 902 363,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	3 314 040,00		3 314 040,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	29 608 408,00	0,00	29 608 408,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		37 834 811,00	0,00	37 834 811,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			37 834 811,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 500,00	0,00	0,00	78 857,00	78 857,00	0,00	78 857,00	78 857,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 001 500,00	0,00	0,00	710 316,00	710 316,00	0,00	710 316,00	710 316,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	789 173,00
---	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					789 173,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 500,00	0,00	0,00	78 857,00	78 857,00	0,00	78 857,00	78 857,00
2051	Concessions, droits similaires	38 500,00	0,00	0,00	78 857,00	78 857,00	0,00	78 857,00	78 857,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 001 500,00	0,00	0,00	710 316,00	710 316,00	0,00	710 316,00	710 316,00
21351	Bâtiments publics	640 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
21533	Réseaux câblés	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	121 500,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	50 700,00	0,00	0,00	27 700,00	27 700,00	0,00	27 700,00	27 700,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	142 300,00	0,00	0,00	235 616,00	235 616,00	0,00	235 616,00	235 616,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 040 000,00	0,00	0,00	789 173,00	789 173,00	0,00	789 173,00	789 173,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 040 000,00	0,00	789 173,00	789 173,00	789 173,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		640 000,00	0,00	289 173,00	289 173,00	289 173,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	13 253,00		20 001,00	20 001,00	20 001,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	4 453,00		10 401,00	10 401,00	10 401,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	2 163,00		2 163,00	2 163,00	2 163,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	107 844,00		115 506,00	115 506,00	115 506,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	34 303,00		43 101,00	43 101,00	43 101,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	30 948,00		34 711,00	34 711,00	34 711,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	207 036,00		274 117,00	274 117,00	274 117,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	<i>400 000,00</i>		<i>500 000,00</i>	<i>500 000,00</i>	<i>500 000,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 673 562,00	0,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00
011	Charges à caractère général (3)	5 467 681,00	0,00	0,00	6 004 587,00	6 004 587,00	0,00	6 004 587,00	6 004 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	28 185 279,00	0,00		30 582 539,00	30 582 539,00		30 582 539,00	30 582 539,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	518 297,00	0,00	0,00	747 685,00	747 685,00	0,00	747 685,00	747 685,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		34 171 257,00	0,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	102 305,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		102 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		34 273 562,00	0,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	400 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		400 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	37 834 811,00
--	----------------------

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
013	Atténuations de charges (2)	86 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 026 500,00	0,00	4 902 363,00	4 902 363,00	4 902 363,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	3 557 640,00	0,00	3 314 040,00	3 314 040,00	3 314 040,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	27 003 022,00	0,00	29 608 408,00	29 608 408,00	29 608 408,00
Total des recettes de gestion des services		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	37 834 811,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 673 562,00	0,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00
011	Charges à caractère général (4)	5 467 681,00	0,00	0,00	6 004 587,00	6 004 587,00	0,00	6 004 587,00	6 004 587,00
60611	Eau et assainissement	21 580,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	193 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60623	Alimentation	7 337,00	0,00		5 622,00	5 622,00	0,00	5 622,00	5 622,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 800,00	0,00		22 900,00	22 900,00	0,00	22 900,00	22 900,00
60631	Fournitures d'entretien	13 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	34 583,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	39 350,00	0,00		35 400,00	35 400,00	0,00	35 400,00	35 400,00
6064	Fournitures administratives	13 200,00	0,00		13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
6068	Autres matières et fournitures	770 000,00	0,00		827 321,00	827 321,00	0,00	827 321,00	827 321,00
6078	Autres marchandises	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	729 932,00	0,00		785 169,00	785 169,00	0,00	785 169,00	785 169,00
6132	Locations immobilières	442 100,00	0,00		485 519,00	485 519,00	0,00	485 519,00	485 519,00
61358	Autres	310 110,00	0,00		470 455,00	470 455,00	0,00	470 455,00	470 455,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 990,00	0,00		50 990,00	50 990,00	0,00	50 990,00	50 990,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 380,00	0,00		100 105,00	100 105,00	0,00	100 105,00	100 105,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 195,00	0,00		59 500,00	59 500,00	0,00	59 500,00	59 500,00
6156	Maintenance	247 195,00	0,00		226 740,00	226 740,00	0,00	226 740,00	226 740,00
6161	Multirisques	71 500,00	0,00		40 200,00	40 200,00	0,00	40 200,00	40 200,00
6182	Documentation générale et technique	20 350,00	0,00		24 645,00	24 645,00	0,00	24 645,00	24 645,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 500,00	0,00		21 393,00	21 393,00	0,00	21 393,00	21 393,00
6188	Autres frais divers	183 395,00	0,00		157 796,00	157 796,00	0,00	157 796,00	157 796,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00		2 417,00	2 417,00	0,00	2 417,00	2 417,00
62268	Autres honoraires, conseils	65 844,00	0,00		1 225,00	1 225,00	0,00	1 225,00	1 225,00
6228	Divers	214 181,00	0,00		306 558,00	306 558,00	0,00	306 558,00	306 558,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	35 220,00	0,00		34 520,00	34 520,00	0,00	34 520,00	34 520,00
6234	Réceptions	100 717,00	0,00		74 203,00	74 203,00	0,00	74 203,00	74 203,00
6236	Catalogues et imprimés	210 025,00	0,00		206 246,00	206 246,00	0,00	206 246,00	206 246,00
6241	Transports de biens	153 650,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6247	Transports collectifs	36 100,00	0,00		65 072,00	65 072,00	0,00	65 072,00	65 072,00
6251	Voyages, déplacements et missions	610 498,00	0,00		1 003 262,00	1 003 262,00	0,00	1 003 262,00	1 003 262,00
6261	Frais d'affranchissement	45 200,00	0,00		40 121,00	40 121,00	0,00	40 121,00	40 121,00
6262	Frais de télécommunications	31 950,00	0,00		23 200,00	23 200,00	0,00	23 200,00	23 200,00
627	Services bancaires et assimilés	8 500,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	28 650,00	0,00		22 705,00	22 705,00	0,00	22 705,00	22 705,00
6282	Frais de gardiennage	226 000,00	0,00		263 000,00	263 000,00	0,00	263 000,00	263 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	216 271,00	0,00		243 118,00	243 118,00	0,00	243 118,00	243 118,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		237 815,00	237 815,00	0,00	237 815,00	237 815,00
6288	Autres services extérieurs	15 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
63512	Taxes foncières	84 048,00	0,00		55 770,00	55 770,00	0,00	55 770,00	55 770,00
6358	Autres droits	15 330,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	28 185 279,00	0,00		30 582 539,00	30 582 539,00		30 582 539,00	30 582 539,00
6331	Versement de transport	285 325,00	0,00		292 170,00	292 170,00		292 170,00	292 170,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	145 485,00	0,00		72 995,00	72 995,00		72 995,00	72 995,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	129 753,00	0,00		131 315,00	131 315,00		131 315,00	131 315,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 833,00	0,00		10 833,00	10 833,00		10 833,00	10 833,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 330 000,00	0,00		2 520 736,00	2 520 736,00		2 520 736,00	2 520 736,00
64112	SFT, indemnité de résidence	34 000,00	0,00		34 538,00	34 538,00		34 538,00	34 538,00
64118	Autres indemnités	1 250 000,00	0,00		1 143 259,00	1 143 259,00		1 143 259,00	1 143 259,00
64131	Rémunérations	15 626 796,00	0,00		17 933 948,00	17 933 948,00		17 933 948,00	17 933 948,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		30 325,00	30 325,00		30 325,00	30 325,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00		3 544,00	3 544,00		3 544,00	3 544,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 000,00	0,00		10 348,00	10 348,00		10 348,00	10 348,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 292 228,00	0,00		3 971 313,00	3 971 313,00		3 971 313,00	3 971 313,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 309 484,00	0,00		2 543 563,00	2 543 563,00		2 543 563,00	2 543 563,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	250 000,00	0,00		394 585,00	394 585,00		394 585,00	394 585,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 375,00	0,00		583,00	583,00		583,00	583,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		912 728,00	912 728,00		912 728,00	912 728,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	245 000,00	0,00		214 287,00	214 287,00		214 287,00	214 287,00
648	Autres charges de personnel	250 000,00	0,00		361 469,00	361 469,00		361 469,00	361 469,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	518 297,00	0,00	0,00	747 685,00	747 685,00	0,00	747 685,00	747 685,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	512 297,00	0,00		686 485,00	686 485,00	0,00	686 485,00	686 485,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65888	Autres	0,00	0,00		59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		34 171 257,00	0,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	102 305,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6713	Dots, secours, bourses et prix	100 605,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		102 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		34 273 562,00	0,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00	0,00	37 334 811,00	37 334 811,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	400 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	400 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		400 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
013	Atténuations de charges (3)	86 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	86 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 026 500,00	0,00	4 902 363,00	4 902 363,00	4 902 363,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 950 000,00	0,00	4 775 363,00	4 775 363,00	4 775 363,00
7078	Autres marchandises	17 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7082	Commissions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 557 640,00	0,00	3 314 040,00	3 314 040,00	3 314 040,00
74718	Autres participations Etat	2 773 000,00	0,00	2 773 000,00	2 773 000,00	2 773 000,00
7472	Participation régions	534 640,00	0,00	534 640,00	534 640,00	534 640,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
74788	Autres	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 003 022,00	0,00	29 608 408,00	29 608 408,00	29 608 408,00
752	Revenus des immeubles	80 000,00	0,00	188 388,00	188 388,00	188 388,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	26 403 000,00	0,00	28 000 000,00	28 000 000,00	28 000 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	520 022,00	0,00	1 420 020,00	1 420 020,00	1 420 020,00
Total des recettes de gestion des services		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 673 562,00	0,00	37 834 811,00	37 834 811,00	37 834 811,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme	5	17/12/2015
L	Logiciels et licences	2	17/12/2015
L	Brevets	0	17/12/2015
L	Frais d'études et de recherches	5	17/12/2015
L	Frais annonces et insertions	5	17/12/2015
L	Autres immobilisations incorporelles	5	17/12/2015
L	Installations, agencements, aménagement d'immobilisations corporels	5	17/12/2015
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos)	5	17/12/2015
L	Matériel de transport (véhicule techniques)	7	17/12/2015
L	Matériel informatique	5	17/12/2015
L	Matériel de bureau et mobilier	10	17/12/2015
L	Matériel de téléphonie	5	17/12/2015
L	Autres immobilisations corporelles	8	17/12/2015
L	Installations, matériels et outillages techniques	15	17/12/2015
L	Collection et œuvres d'art	0	17/12/2015
L	Terrains	0	17/12/2015
L	Autres agencements et aménagements de terrains	0	17/12/2015
L	Plantation d'arbres et d'arbustes	10	17/12/2015
L	Construction de bâtiments et locaux	30	17/12/2015
L	Construction d'immeuble de rapport	30	17/12/2015
L	Installations et aménagements des constructions	15	17/12/2015
L	Agencements des constructions	10	17/12/2015
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses)	30	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des projets d' infrastructures d'intérêt national	30	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des aides à l'investissement des entreprises (hors catégories ci-dessus)	5	17/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	0,00	31,00	30,00	0,00	30,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		74,00	0,00	74,00	73,00	1,00	74,00
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	45,00	0,00	45,00	45,00	0,00	45,00
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		285,00	0,00	285,00	0,00	286,00	286,00
ARTISTE DES CHOEURS	B	43,00	0,00	43,00	0,00	43,00	43,00
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	34,00	0,00	34,00	0,00	34,00	34,00
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	29,00	0,00	29,00	0,00	29,00	29,00
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	46,00	0,00	46,00	0,00	46,00	46,00
ARTISTE MUSICIEN H C	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
ASSIST CHEF DES CHOEURS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT CHEF D'ORCHESTRE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ASSISTANT MISE EN SCENE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE DE PRODUCTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
CHARGE DE PRODUCTION	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
CHARGE PROMOTION DU BALLET	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF COSTUMIER	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE CHANT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE SALLE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DECORATEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DES CHOEURS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF ECLAIRAGISTE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF HABILL ADJT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF HABILLEMENT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF ORCHESTRE ASSISTANT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF PERRUQUIER	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSTRUCTEUR EN DECORS	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER CHEF ATELIER	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER COUTURIER	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
COSTUMIER COUTURIER ASST	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DANSEUR DEMI SOLISTE	B	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
DANSEUR(SE)	B	27,00	0,00	27,00	0,00	27,00	27,00
DANSEUR(SE) ETOILES	A	3,00	0,00	3,00	0,00	4,00	4,00
DANSEUR(SE) SOLISTE	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DELEGUE DE PRODUCTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DELEGUE GENERAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DEUXIEME CHEF DE CHANT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ARTISTIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR DE LA DANSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR DE PRODUCTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DRAMATURGE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
HABILLEUR RETOUCHEUR	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
MACHINISTE	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
PEINTRE DECORATEUR	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PERRUQUIER MAQUILLEUR	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
PERRUQUIER MAQUILLEUR AD	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PIANISTE DU BALLET	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PIANISTE REPETITEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PUPITREUR LUMIERE	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
REGISSEUR DE BALLET	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
REGISSEUR DES CHOEURS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
REGISSEUR GENERAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
REGISSEUR GENERAL TECHNIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR LUMIERE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR MUSICOLOGUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR MUSICOLOGUE ADJOINT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR TECHNIQUE ADJOINT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR TECHNIQUE ONCT	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
SONOR RESP SERV AUDIOVIS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SONORISATEUR ACCORDEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHN COIF MAQUIL SC ASSISTANT	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
TECHNICIEN LUMIERE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		390,00	0,00	390,00	103,00	287,00	390,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				1 243 744,92		
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	490	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	555	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	583	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	665	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	685	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	639	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	665	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	583	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	583	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	685	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	555	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	555	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	665	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	639	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	967	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	912	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	1014	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	931	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	931	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	949	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	912	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT		191 639,52	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	990	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	990	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	1014	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	967	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT		47 460,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1014	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1006	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	972	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT		46 785,24	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	875	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	892	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	926	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	892	0,00	3-3-1°	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1014	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	911	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1006	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	950	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	975	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	996	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	861	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	920	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	805	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	949	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	864	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	949	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	841	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	805	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	797	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	888	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	822	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	841	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	822	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	920	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN H C	A	CULT		132 483,24	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN H C	A	CULT		67 759,92	3-4	CDD
ASSIST CHEF DES CHOEURS	B	CULT	734	0,00	3-3-1°	CDD
ASSISTANT CHEF D'ORCHESTRE	A	CULT	865	0,00	3-4	CDD
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	CULT	984	0,00	3-4	CDD
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	CULT		48 022,32	3-a°	CDD
ASSISTANT MISE EN SCENE	A	CULT	826	0,00	3-4	CDD
ATTACHE DE PRODUCTION	A	CULT	824	0,00	3-a°	CDD
CHARGE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE	B	CULT	728	0,00	3-4	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	A	CULT	485	0,00	3-3-1°	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	A	CULT	570	0,00	3-3-1°	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	A	CULT	596	0,00	3-a°	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	A	CULT	758	0,00	3-a°	CDD
CHARGE PROMOTION DU BALLET	A	CULT	604	0,00	3-4	CDD
CHEF COSTUMIER	B	CULT	975	0,00	3-4	CDD
CHEF DE CHANT	A	CULT		47 797,44	3-4	CDD
CHEF DE SALLE	B	CULT	847	0,00	3-4	CDD
CHEF DECORATEUR	A	CULT		53 420,64	3-3-1°	CDD
CHEF DES CHOEURS	A	CULT		87 609,84	3-4	CDD
CHEF ECLAIRAGISTE	B	CULT	904	0,00	3-a°	CDD
CHEF HABIL ADJT	B	CULT	491	0,00	3-3-1°	CDD
CHEF HABILLEMENT	A	CULT	782	0,00	3-3-1°	CDD
CHEF ORCHESTRE ASSISTANT	A	CULT	813	0,00	3-a°	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
CHEF PERRUQUIER	A	CULT	828	0,00	3-3-1°	CDD
CONSTRUCTEUR EN DECORS	C	CULT	434	0,00	3-4	CDD
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	CULT	506	0,00	3-a°	CDD
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	CULT	525	0,00	3-a°	CDD
COSTUMIER CHEF ATELIER	C	CULT	751	0,00	3-4	CDD
COSTUMIER CHEF ATELIER	C	CULT	738	0,00	3-3-1°	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	374	0,00	3-a°	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	632	0,00	3-3-1°	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	354	0,00	3-3-1°	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	434	0,00	3-a°	CDD
COSTUMIER COUTURIER ASST	B	CULT	441	0,00	3-4	CDD
DANSEUR DEMI SOLISTE	B	CULT	607	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR DEMI SOLISTE	B	CULT	607	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	485	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	574	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	507	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	558	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	458	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	507	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	532	0,00	3-4	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	532	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE) ETOILES	A	CULT	941	0,00	3-4	CDD
DANSEUR(SE) ETOILES	A	CULT	941	0,00	3-a°	CDD
DANSEUR(SE) SOLISTE	A	CULT	701	0,00	3-a°	CDD
DELEGUE DE PRODUCTION	A	CULT	583	0,00	3-a°	CDD
DELEGUE GENERAL	A	CULT		75 407,40	3-4	CDD
DEUXIEME CHEF DE CHANT	A	CULT	947	0,00	3-4	CDD
DIRECTEUR ARTISTIQUE	A	CULT		120 055,92	3-3-1°	CDD
DIRECTEUR DE LA DANSE	A	CULT		100 093,44	3-4	CDD
DIRECTEUR DE PRODUCTION	A	CULT		61 124,40	3-4	CDD
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	CULT		62 980,08	3-4	CDD
DRAMATURGE	A	CULT		54 770,16	3-a°	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	B	CULT	419	0,00	3-a°	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	B	CULT	432	0,00	3-4	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	B	CULT	434	0,00	3-3-1°	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	B	CULT	434	0,00	3-a°	CDD
MACHINISTE	C	CULT	434	0,00	3-a°	CDD
MACHINISTE	C	CULT	430	0,00	3-3-1°	CDD
MACHINISTE	C	CULT	434	0,00	3-4	CDD
MACHINISTE	C	CULT	432	0,00	3-4	CDD
MACHINISTE	C	CULT	374	0,00	3-a°	CDD
PEINTRE DECORATEUR	C	CULT	782	0,00	3-a°	CDD
PERRUQUIER MAQUILLEUR	C	CULT	519	0,00	3-3-1°	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
PERRUQUIER MAQUILLEUR AD	C	CULT	515	0,00	3-3-1°	CDD
PIANISTE DU BALLET	B	CULT	766	0,00	3-4	CDD
PIANISTE REPETITEUR	A	CULT	605	0,00	3-3-1°	CDD
PUPITREUR LUMIERE	C	CULT	487	0,00	3-3-1°	CDD
PUPITREUR LUMIERE	C	CULT	439	0,00	3-a°	CDD
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	CULT	505	0,00	3-a°	CDD
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	CULT	469	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR DE BALLET	B	CULT	701	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	743	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	773	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	862	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR DES CHOEURS	A	CULT	517	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	A	CULT	955	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	A	CULT	778	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR GENERAL	A	CULT	1002	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR GENERAL	A	CULT	862	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR GENERAL TECHNIQUE	A	CULT		46 335,36	3-3-1°	CDD
REGISSEUR LUMIERE	C	CULT	487	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR MUSICOLOGUE	A	CULT	679	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR MUSICOLOGUE ADJOINT	A	CULT	443	0,00	3-a°	CDD
REGISSEUR TECHNIQUE ADJOINT	A	CULT	469	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR TECHNIQUE ONCT	B	CULT	860	0,00	3-4	CDD
SONOR RESP SERV AUDIOVIS	B	CULT	714	0,00	3-a°	CDD
SONORISATEUR ACCORDEUR	B	CULT	662	0,00	3-3-1°	CDD
TECHN COIF MAQUIL SC ASSISTANT	C	CULT	405	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	499	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	405	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	458	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	409	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN LUMIERE	B	CULT	439	0,00	3-3-1°	CDD
TECHNICIEN LUMIERE	B	CULT	454	0,00	3-4	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				26 676,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	474	0,00	3-1	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	347	0,00	3-1	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	477	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	477	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	912	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	875	0,00	3-3-1°	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	797	0,00	3-3-1°	CDD
ATTACHE DE DIRECT ARTISTIQUE	A	CULT	917	0,00	3-1	CDD
CONTROLEUR THEATRE	C	CULT		11 856,00	3-a°	CDD
OUVREUSE	C	CULT		14 820,00	3-a°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	366	0,00	3-1	CDD
REGISSEUR DE BALLET	B	CULT	470	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				1 270 420,92		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		500 000,00	III 500 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		500 000,00	500 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	20 001,00	20 001,00
281351	Bâtiments publics	10 401,00	10 401,00
281533	Réseaux câblés	2 163,00	2 163,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	115 506,00	115 506,00
281838	Autre matériel informatique	43 101,00	43 101,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	34 711,00	34 711,00
28188	Autres immo. corporelles	274 117,00	274 117,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00

Ressources propres disponibles	IV	500 000,00
Solde	V = IV – II (8)	500 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

TOULOUSE METROPOLE Budget Primitif 2019

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 134
 Nombre de membres présents..... 106
 Nombre de suffrages exprimés..... 106
 VOTES : Pour..... 85
 Contre..... 19
 Abstentions..... 17

Présenté par le *Président*,
A TOULOUSE, le 13 Décembre 2018

Date de convocation :

Le Président
Philippe Andrieu

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A TOULOUSE, le 13 Décembre 2018

Les membres du Conseil de la Métropole

[A large area containing numerous handwritten signatures of council members, including names like 'P. Andrieu', 'J. L. ...', 'D. ...', 'M. ...', 'C. ...', 'A. ...', 'B. ...', 'G. ...', 'H. ...', 'I. ...', 'J. ...', 'K. ...', 'L. ...', 'M. ...', 'N. ...', 'O. ...', 'P. ...', 'Q. ...', 'R. ...', 'S. ...', 'T. ...', 'U. ...', 'V. ...', 'W. ...', 'X. ...', 'Y. ...', 'Z. ...']

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
et de la publication le

A TOULOUSE, le

Accusé de réception en préfecture
 031-243100518-20181213-
 BP2019ORCHTHEAT-BF
 Date de télétransmission : 18/12/2018
 Date de réception préfecture : 18/12/2018

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2019 du budget Orchestre et Théâtre du Capitole de Toulouse Métropole - DEL-18-1125

Date de transmission de l'acte : 18/12/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 18/12/2018

Numéro de l'acte : BP2019ORCHTHEAT ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20181213-BP2019ORCHTHEAT-BF

Date de décision : 13/12/2018

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires